Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212202758-20261103-DELIB76_031126-DE

COMMUNE de SAINT-BARNABE
7, rue du Centre-22600 SAINT-BARNABE
Tél. : 02.96.26.74.66
mairie@saint-barnabe.bzh

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le mardi 3 novembre à 19 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Date de convocation : 28 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 13

Présents : M. LE FRANC Georges, Mme PHILIPPE Fanny, M. JOUAN Michel, Mme LE GALLO Véronique, M. HAMON Daniel, Mme BUZULIER Marie Paule, M. DONNIO Patrick, Mme Charlène RIBEIRO, M. BRIAND Samuel, Mme MILBEO Lyne, M. Alain LE FORESTIER, Mme BLANCHARD Christelle, M. HILLION Jean-Yves

Absent : M. LEPAGE Vincent

Ouverture de la séance à 19 heures 40

Secrétaire de séance : Mme Marie Paule BUZULIER

DELIBERATION 2026-076

Publiée le 10/11/2026

DEVIS SDE : FOURNITURE ET POSE DE 8 PRISES DE COURANT

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le SDE a fourni un devis pour la fourniture et la pose de 8 prises de courant pour les illuminations de Noël (rue Jean Jaurès- rue Mendès France) pour un montant estimatif de 1 380 € TTC. Notre commune ayant transféré le compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 d'un montant de 830,56 €uros. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8%, en totalité à la charge de la collectivité, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE22.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

•APPROUVE le devis pour la fourniture et la pose de 8 prises de courant pour un montant de 830,56 €uros ;

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212202758-20261103-DELIB76_031126-DE

•DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

La Secrétaire de séance,
M.me Marie Paule BUZULIER

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Georges LE FRANC

MAIRIE DE ST-BARNABE
R.F.
22600